Livret de rentrée

Ecole du Petit Chemin
Chemin de la Waronche 18 à 1471 Loupoigne
067/77.23.56 - 0479/27.90.76
direction@asblstjean.be
www.ecoledupetitchemin.be

2021 – 2022

La table des matières

Le mot de la directrice	**3**
Les contacts	**4**
La présentation de l'équipe	**5**
L'accueil extra-scolaire	**6**
L'agenda : fêtes de l'école, congés scolaires et conférences pédagogiques	**7**
Les communications aux parents	**8**
La psychomotricité en maternelle, les activités d'éducation physique et la natation en primaire	**8**
Les repas chauds et le potage	**9**
Les paiements	**10**
Les frais scolaires 2021-2022	**10**

Le mot de la directrice

Bonjour à tous,

Toute l'équipe de l'Ecole du Petit Chemin est très heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire et vous souhaite la bienvenue.

L'année dernière a été particulière suite aux mesures Covid.

Cet été a été particulier avec les nombreuses inondations qui ont touché le sol belge. Nous espérons que vous ou vos proches n'en ont été que peu ou pas du tout impactés.

Et cette année scolaire sera également un peu particulière. A l'heure d'écrire ces quelques lignes (nous sommes le 10 aout et le livret doit partir chez l'imprimeur), je ne sais pas encore vous en dire plus mais sachez que les travaux de rénovation de l'école vont pouvoir bientôt démarrer.

Avec les membres du Pouvoir organisateur, nous y reviendrons prochainement par un courrier via l'application Konecto.

Cette année, une nouveauté pour le livret de rentrée. Il se compose de trois parties :

- **Le Règlement d'Ordre intérieur**
  Il sera distribué une seule fois sur la scolarité de votre/vos enfant-s. Si vous désirez l'obtenir à un autre moment, vous le trouverez sur le site internet de l'école ou vous pouvez demander une version papier au secrétariat.

- **Le Règlement des études**
  Il sera distribué une seule fois sur la scolarité de votre/vos enfant-s. Si vous désirez l'obtenir à un autre moment, vous le trouverez sur le site internet de l'école ou vous pouvez demander une version papier au secrétariat.

- **Le livret de rentrée**

  Il sera distribué chaque année à toutes les familles de l'école. Vous y retrouverez toutes les informations pratico-pratiques pour l'année scolaire. Il sera en format A5 pour toujours l'avoir sous la main quand vous en aurez besoin.
  Il sera également disponible sur le site internet de l'école.

Au plaisir de vous revoir en pleine forme,

N. Lauriers, directrice

Les contacts

- **La direction : Nancy Lauriers**

  067/ 77 16 37 ou 0479/ 27 90 76 ou direction@asblstjean.be

  - Pour prendre un rendez-vous avec la directrice
  - Pour toute information non administrative

- **Le secrétariat se trouve à l'école Saint-Jean**

  - Nos secrétaires sont Imra et Martine

    067/77 16 37 ou secretariat@asblstjean.be

  - Pour annuler un repas chaud
  - Pour une explication sur une facture
  - Pour obtenir un document administratif

- **L'École du Petit Chemin**

  067 / 77 23 56 - Site internet : **ecoledupetitchemin.be**

  - Pour prévenir d'une absence

- **Le président du Pouvoir organisateur : Cédric Valentin**

  cedric.valentin@asblstjean.be

- **Le président de l'Amicale des parents : Michaël Durbecq**

  mdurbecq@gmail.com

- **Le président du VTT Chenappan : Benoit Thunis**

  vttchenappan@gmail.com

- **Le centre PMS**

  Rue des Liégeois, 7 à Louvain-la-Neuve 010/41 47 35

- **Le centre de santé**

  Boulevard des Archers, 17 à Nivelles 067/21 47 35

La présentation de l'équipe

En maternelle

- Classe d'accueil – M1

- Madame Justine C. (le lundi – le mercredi – le jeudi – le vendredi)
- Madame Justine L. (le mardi)

- Classe de M2 et M3 :

- Madame Virginie (le mardi – le mercredi – le jeudi – le vendredi)
- Madame Justine L (le lundi)

- En psychomotricité : Madame Sophie

- Dans toutes les classes, un **éveil religieux** et un **éveil aux langues** seront animés à des moments spécifiques de la semaine par les institutrices.

En primaire

- P1 - P2 : Madame Céline (aidée par Madame Leïla)

- P3 – P4 : Madame Marie

- P5 – P6: Madame Amélie

- En néerlandais : les institutrices pour les P1 à P4 et Madame Aurélie pour les P5 et les P6.

- En gymnastique et en natation : Madame Christine et Madame Anaëlle

- Aide dans les classes : Madame Leïla et Monsieur Arnaud

L'accueil extra-scolaire

- Un personnel d'encadrement et d'animation accueille vos enfants**, en dehors des heures de cours** :
  - Tous les matins de 7h30 à 8h30
  - Tous les après-midis de 15h25 à 18h
  - Le mercredi, les enfants sont conduits à la garderie de l'Ecole Saint-Jean à partir de 12h20 avec le bus du transport scolaire (**demande préalable à faire au secrétariat de l'école). Pensez à prévenir également l'enseignante de votre enfant afin qu'elle soit au courant.**

Tarif de l'accueil extra-scolaire :

	Horaire	**Prix**	**Commentaires**
Du lundi au vendredi	**7h30-8h15**	**1,30 €**	Arrivée après 7h30
	15h30-18h	**1,80 €**	Départ après 17h15
	15h30-17h15	**1,30 €**	Départ avant 17h15
Mercredi	**12h30-18h à l'École Saint-Jean**	**1,30 €**	Par heure entamée

L'agenda

En septembre

- Réunion de rentrée : la date sera donnée via Konecto
- Le mercredi 15 septembre : réunion de l'Amicale
- Le dimanche 26 septembre 2021 : le VTT Chenappan
- Le lundi 27 septembre 2021 : congé (fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

En novembre

- Du lundi 1 novembre au vendredi 5 novembre 2021 : congé d'automne

En décembre

- La semaine du 6 décembre : remise du premier bulletin
- Le 17 décembre : goûter de Noël
- Du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022 : congés d'hiver

En janvier

- Semaine du 24 janvier : réunion de parents pour les classes maternelles

En février et mars

- Du lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022 : congé de détente
- Le 12 mars : souper carnaval
- La semaine du 21 mars : remise du deuxième bulletin
- Du mercredi 23 mars au vendredi 25 mars 2022 : classes de dépaysement pour les primaires

En avril

- Du lundi 4 avril au lundi 18 avril 2022 : congé de printemps
- Le 24 avril 2022 : marche Adeps de l'école

En mai

- Le jeudi 26 mai : congé (Ascension)

En juin

- Lundi 6 juin 2022 : congé (lundi de Pentecôte)
- Samedi 25 juin 2022 : fancy-fair
- Semaine du 27 juin 2022 : remise du dernier bulletin

Les communications aux parents

Les communications aux parents se font de manière électronique via Konecto.

Pour les nouveaux parents : vous recevrez un code personnel qui vous permettra d'accéder à la plateforme Konecto. Cette application est à télécharger (si vous le désirez) sur votre smartphone.

Vous pouvez également lire les communications envoyées directement sur votre boite électronique.

Les mails sont envoyés à tous les parents ou personnes responsables de l'élève.

La psychomotricité en maternelle, la gymnastique et la natation en primaire

Tous sont **obligatoires**. Pour un développement global et harmonieux de votre enfant, ces cours sont très importants.

Les élèves de maternelles auront deux périodes de 50 minutes de psychomotricité tous les jeudis avec Madame Sophie.

A partir du 8 septembre, les élèves de P1 à P4 suivront un cours de natation à la piscine de la Dodaine de Nivelles. Ce cours aura lieu tous les quinze jours et est obligatoire. Le prix demandé comprend la location de la piscine et le transport en car.
Seul, un certificat médical peut dispenser un enfant d'y assister.

Les élèves de P1 à P4 auront une heure de gymnastique par semaine.

Les élèves de P5 et P6 auront deux heures de gymnastique par semaine.

Un **équipement en ordre** est indispensable pour profiter pleinement de ces cours.

Pour le cours de gymnastique, l'élève portera (pour les primaires) un short bleu ou noir, une paire de sandales de gymnastique (à partir de la P3, une paire de baskets de sport qui peut être reprise après chaque cours sera quelquefois demandée) et le tee-shirt avec le logo de l'école ou un tee-shirt de même couleur. Le tout sera marqué au nom de l'élève et mis dans un sac en tissu. Ni montre, Ni bijou, ni chaine ne seront tolérés pendant le cours.

Pour le cours de natation, l'élève aura un bonnet de natation, un maillot de bain (pas de bikini ni de short) et un essuie. Le tout dans un sac que l'élève ramènera à chaque fois à la maison.

Si vous désirez acheter le tee-shirt de l'école, vous pouvez verser la somme de 6,50 € sur le compte de l'Ecole Saint-Jean (**BE59 7320 2842 8226** en y inscrivant le nom, le prénom de l'élève, sa classe et « tee-shirt gym »).

Les repas chauds et le potage

Les tarifs sont :

- Maternelles : 3,15 € par jour : Plat et dessert.
- Primaires : 3,80 € par jour : Plat et dessert.
- Potage : 0,55 €

Comme les années précédentes, la commande des repas se fera par le biais de Konecto le mois précédent.
Le paiement sera effectué au plus tard pour le 20 de chaque mois pour le mois suivant.

Lorsque votre enfant est absent et qu'il est inscrit aux repas chauds, nous vous demandons de nous prévenir deux jours avant (uniquement pour des maladies de plusieurs jours) par téléphone au **067 77 16 37 ou par mail au secrétariat** (secretariat@asblstjean.be). Dans le cas contraire, les repas non consommés ne pourront pas être déduits de la facture du mois suivant.

Par contre, en cas d'absence de votre enfant et si vous désirez reprendre son repas, vous pouvez passer à l'école à 12h avec une boite hermétique et nous vous le donnerons.

Début des repas chauds et du potage : le lundi 13 septembre 2021

Les paiements

Nous voulons éviter que votre enfant vienne à l'école avec de l'argent.

Tous les frais (repas, excursions, …) seront payés par virement via le compte du secrétariat de l'Ecole Saint-Jean **BE59 7320 2842 8226** en y inscrivant le nom, le prénom de l'élève, sa classe et la raison du paiement.

Les frais scolaires 2021-2022

Dans sa mission d'enseignement :

FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES			
	DESCRIPTION	*QUANTITE*	*PRIX A L'UNITE*
ACCES A LA PISCINE	**Entrée à la piscine**	**Tous les quinze jours de septembre à juin de la P1 à la P4**	**2,15 € dont 1 € est offert par le VTT Chenappan**
DEPLACEMENTS VERS LA PISCINE[1]	**Bus**	**Tous les quinze jours de septembre à juin de la P1 à la P4**	**2,95 €**
ACTIVITES SPORTIVES	**Une activité sportive**	**1 x/ année scolaire pour toutes les classes primaires**	**Payé par le VTT Chenappan**
DEPLACEMENT VERS L'ACTIVITE SPORTIVE[2]	**Bus**	**1 x /année scolaire pour toutes les classes primaires**	**Selon le prix du bus**
Activités culturelles – Sorties pédagogiques – Animations pédagogiques en classe par un organisme extérieur	**Théâtre + autres activités qui seront définies en début d'année**		**En maternelle : gratuit – subsides Fédération Wallonie-Bruxelles (gratuité)** **Primaires : 45 €**
SEJOUR PEDAGOGIQUE AVEC NUITEES	**Classes au Château d'Emines**	**Du 25 au 27 mars**	**127 €**

[1] En cas d'absence à une activité, la part de transport (uniquement) pourra vous être facturée.

FRAIS SCOLAIRES FACULTATIFS [2]			
ACHAT GROUPE FACULTATIF	➢ Tee-shirt de l'école	1	6,50 €

Hors missions d'enseignement : tarif des services proposés

	Description	Prix à l'unité
ACCUEIL DU TEMPS DE MIDI		Gratuit
POTAGE		0,55 €
REPAS CHAUD	Maternelle Primaire	3,15 € 3,80 €
GARDERIE DU MATIN	Arrivée entre 7h30 et 8h05	1,30 €
GARDERIE DU SOIR	Entre 15h25 et 17h15 Entre 15h25 et 18h Mercredi :	1,30 € 1,80 € 1,30 € par heure entamée
VISITE DU PHOTOGRAPHE	La pochette complète La photo de classe	A définir A définir
ABONNEMENT A DES REVUES	Averbode, Bayard, …	Selon prix catalogue du fournisseur

[2] Cette rubrique n'est pas applicable à l'ensemble du maternel

VTT
Chenappan
26
SEPTEMBRE
2021
VTT
CHENAPPAN
5 - 15 KM (Roulant et familial)
25 - 35 - 45 - 65 KM
Tracés adaptés aux gravels !
GENAPPE - ECOLE SAINT JEAN
WWW.VTTCHENAPPAN.COM